



Christian JAULIN <jaulin44.christian@gmail.com>

Reprise limitée des activités sportives

BREZAC Laurent <laurent.brezac@lachapellesurerdre.fr>

27 novembre 2020 à 16:00

À : yvescasseron@orange.fr, mouzonpf@free.fr, jaulin44.christian@gmail.com, herve.leparoux@gmail.com, alain.simonneaux11@gmail.com, sebmouchard.tennis@gmail.com, Eric.Moulinier@laboulangere-co.fr, jlmdecombe@gmail.com

Cc : segura.rene.01@free.fr, secretariat@oms-chapelle-sur-erdre.org

Mesdames, messieurs,

Le Président de La République et le Premier Ministre se sont exprimés cette semaine afin de décrire les étapes et mesures d'allègements des restrictions sanitaires liées à la COVID 19.

Les annonces faites à ces occasions augurent d'une reprise progressive des activités sportives individuelles ou associatives.

La date du Samedi 28 Novembre au matin a notamment été évoquée pour un retour de la pratique sportive en extérieur pour les mineurs dans le cadre associatif.

Cependant, à l'heure où je vous rédige ce message, aucun décret, aucun document officiel n'est venu étayer ces annonces ou donner un mode opératoire et un cadre sanitaire à cette reprise.

En conséquence, la ville de La Chapelle-Sur-Erdre a pris les dispositions suivantes :

- **Les cours de tennis extérieurs sont de nouveaux accessibles** pour les pratiques individuelles ou associatives.
- La pratique du tennis sur les créneaux horaires gérés par le Tennis Erdre Club devra respecter le protocole sanitaire en vigueur sous responsabilité de l'association.
- **Tous les autres équipements sportifs de la ville** (de plein air ou en salle) **restent fermés** à toute pratique.

-

J'ai bon espoir que nous ayons la semaine prochaine les instructions gouvernementales nécessaires à la reprise de l'activité sportive en extérieur pour les mineurs.

Le Service des Sports reviendra alors vers vous afin d'en préciser les modalités.

D'ici là, je vous enjoins à adapter et formaliser vos protocoles sanitaires en fonction des éléments qui seront fournis par vos fédérations.

Soyez une nouvelle fois assurez que la ville, et en particulier le Service Des Sports, fait tout son possible afin de permettre une reprise rapide et dans les meilleurs conditions sanitaires des activités sportives.

Cordialement

Laurent BREZAC
Adjoint au Sport